

Cet après-midi , à Strasbourg, ouverture de la session de l'Assemblée Européenne

UNE INTERVIEW DE PAUL VERGÈS, DÉPUTÉ.

Paul Vergès a pris hier l'avion pour Paris, d'où il rejoindra directement Strasbourg ce matin, où s'ouvre cet après-midi la session de l'Assemblée Européenne; nous l'avons interrogé à son départ à Gillot, où il était accompagné par nos camarades Elie Hoarau et Lucet Langenier.



«Témoignages» : Tu es revenu de Bruxelles samedi dernier et tu pars de nouveau pour Strasbourg; il semble que l'Assemblée Européenne a un emploi du temps très contraignant.

Paul Vergès : En effet, contrairement au Parlement Français, qui organise son travail en deux sessions : celle de printemps et celle d'automne en France, le Parlement Européen, lui, siège toute l'année, sauf en août.

En règle générale, chaque mois une semaine est consacrée aux réunions des Commissions, à Bruxelles, la semaine suivante aux réunions des groupes politiques à Luxembourg ou ailleurs, et la troisième aux séances de l'Assemblée à Strasbourg. Pour les membres du Parlement domiciliés en Europe, ces déplacements continus sont déjà gênants, mais pour mon collègue du Groen-

land et pour moi-même, domiciliés et travaillant dans nos pays, c'est une organisation du travail très contraignante et qui suppose une gestion très rigoureuse de son temps.

«Témoignages» : Et beaucoup de fatigue.

Paul Vergès : Oui, car il faut ajouter à cela, pour ce qui concerne ma commission par exemple, celle du Développement, des réunions et des conférences particu-

lières; c'est ainsi que va se tenir bientôt à Luxembourg le Comité paritaire ACP-CEE, qui réunit les 57 ambassadeurs ou ministres des pays ACP (Afrique-Caraïbe et Pacifique) et 57 membres du Parlement Européen, dont de droit les membres de la Commission de Développement. Aussitôt après le Comité Paritaire se réunira, toujours à Luxembourg, la Commission Consultative ACP-CEE.

A la veille de la signature de la nouvelle Convention de Lomé, liant les 57 pays ACP et les neuf pays du Marché Commun, de telles réunions prennent une importance évidente.

«Témoignages» : Tu étais à Bruxelles l'autre semaine; pour quelle tâche ?

Paul Vergès : C'était la première réunion de la Commission du Développement, qui a donc eu à élire son bureau. «Témoignages» a déjà indiqué que notre camarade Jacques Denis, du PCF, y siège comme un des vice-présidents.

Puis s'est tenu un Séminaire, où s'est institué un débat ouvert par des exposés importants des directeurs des grands services du Commissaire au Développement, M. Claude Cheysson, qui a lui-même répondu aux questions et conclu en quelque sorte le séminaire. La Commission a ensuite examiné les problèmes inscrits à son ordre du jour et dont plusieurs viendront en discussion à cette session du Parlement Européen.

«Témoignages» : Les problèmes sont des problèmes nouveaux, pour la plupart, pour un Réunionnais...

Paul Vergès : Oui lorsqu'il s'agit des problèmes très particuliers relevant de tel ou tel pays concerné (pays tiers ou ACP); mais problèmes très particuliers ou problèmes communs, il y a toujours des leçons à tirer de l'expérience concrète menée dans un pays ou dans un groupe de pays, ou de la politique menée sur tel ou tel plan (agriculture, énergie, pêche, formation, etc...)

Par contre, beaucoup des questions soulevées sont familières à des Réunionnais préoccupés par l'avenir du pays.

Je ne voudrais prendre que deux exemples :

— Le premier, celui des conséquences éventuelles pour l'économie de notre pays, de la



signature prochaine de la Nouvelle Convention de Lomé. Nous avons interrogé à ce sujet les négociateurs de cette Convention, au nom de la Commission des Communautés Européennes. Nous avons souligné qu'à notre avis, il ne pourrait être question d'opposer des pays sous-développés, qu'ils soient associés à la CEE, comme les pays ACP, ou intégrés, comme les «DOM», mais de voir comment des garanties pouvaient être données aux «DOM» pour la sauvegarde de tel ou tel secteur de leur économie.

Nous avons montré également que la crise que connaît notre pays, comme les autres «DOM» d'ailleurs, découle essentiellement de leurs structures économiques de type colonial, beaucoup plus que d'une concurrence ou d'une menace de concurrence des A.C.P. Répondant à notre question à la fin du Séminaire, M. Claude Cheysson a insisté sur l'efficacité selon lui des clauses de sauvegarde en faveur des «DOM» dans la Nouvelle Convention de Lomé; ces clauses, a même ajouté le Commissaire Cheysson, joueraient non seulement en cas de concurrence mais de menace de concurrence. L'avenir dira ce qu'il faudra en penser.

— Le second exemple est celui, beaucoup plus simple, de la solidarité vis-à-vis des pays sous-développés frappés par des calamités naturelles et dans le cas qui nous intéressait, les pays dévastés par le cyclone David...

«Témoignages» : Oui, justement, où en est-on ?

Paul Vergès : Tu sais que j'ai déposé, avec Jacques Denis, et au nom des députés communistes et apparentés au Parlement Européen, une proposition de résolution, dont «Témoignages» a parlé et demandant une aide plus rapide et surtout plus importante pour les pays de la Caraïbe sinistrés par le cyclone. Il s'agit de la Martinique — «dépar-

tement intégré» — comme de Sainte-Lucie, pays des ACP, et de Haïti comme de la République Dominicaine, «pays tiers»

Sur un poste budgétaire doté de 3 millions d'unités de compte (1 unité de compte = 5,70F), la Commission a déjà mandaté une première aide de 1 million d'unités de compte à la Martinique, ce qui est notoirement insuffisant ont reconnu tous les membres de la Commission.

L'aide expédiée aux autres pays est aussi insuffisante.

J'ai insisté pour que la gravité de ces problèmes soit perçue par tous, aussi bien pour les aides immédiates que pour les aides à plus long terme. Et si la période des cyclones se termine dans la zone des Caraïbes, elle va bientôt commencer dans la zone sud occidentale de l'Océan Indien, la nôtre.

Dans cette zone on trouve aussi bien un pays intégré — la Réunion — que des pays associés comme Maurice et Madagascar; et le risque de les voir dévaster par des cyclones est à prendre en compte.

Je dois dire que dans

cette discussion, Sablé, député UDF de la Martinique à l'Assemblée Nationale comme à celle de Strasbourg, a chaleureusement appuyé mes interventions.

«Témoignages» : Ainsi, dès le départ, on a commencé à prendre en compte nos problèmes.

Paul Vergès : Oui, mais il ne faut se faire aucune illusion, ce sont des problèmes absolument nouveaux pour la quasi-totalité des députés au Parlement Européen; par ailleurs, dans les services des Commissions des Communautés Européennes à Bruxelles, seuls les fonctionnaires directement concernés sont au courant des problèmes. M. Cheysson a pu, devant la Commission, affirmer que le gouvernement français n'utilisait pas toutes les possibilités qu'offraient le Fonds Régional de Développement ou le Fonds Social en ce qui concerne les «DOM», comme il s'est étonné de l'hostilité apparente du même gouvernement à faire appel à la Banque Européenne. Mais tout ceci est un autre problème et nous y reviendrons.

